Festival international des Arts et de la Culture de Kurukanfuga :
La 9ème édition sous le thème paix et cohésion sociale

MALI

1355

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 30 MAI 2023

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Sénégal

Après son procès, Ousmane Sonko lance sa « caravane de la Liberté »

Violation des droits de l'Homme : Washington accuse, Bamako récuse et dénonce...

Épreuves du CAP : La ministre Mme Sidibé Dédéou Ousmane prône fraude zéro !

COVID 19
CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

28 Mai 2023

RESPECTONS
LES MESURES BARRIÈRES

Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respecter

Se laver les mains regulièrement

Tousser ou eternuer dans le coude

Respecter la distance de sécurité

Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains

Eviter de se serrer les mains

Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

29

Nouveaux cas confirmés	Nouveaux guéris	Nouveaux décès
00	00	00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

708 069	Vaccinations incomplètes
3723 074	Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés	Guéris	Décès
33 148	32 329	743

dont 00 fait l'objet d'un suivi médical

MALIKILÉ | Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

Sommaire «

P.11

P.16

P.22

/ Une /

Sénégal : Après son procès, Ousmane Sonko lance sa « caravane de la Liberté ». P.5

/ Brèves /

Mali : Le gouvernement assure lutter « obstinément contre la junte française, promotrice du terrorisme dans le sahel » P.11
Corruption et détournement de fonds au sein de la CMDT : Deux hauts cadres méditent sur leur sort à la MCA P.11
Le difficile quotidien des maliens : La cherté de la vie ou le calvaire que vivent les populations P.12
Mali : La junte accuse Washington de désinformation P.12

/ Actualité /

Épreuves du CAP : La ministre Mme Sidibé Dédéou Ousmane prône fraude zéro ! P.15
Journée mondiale de la métrologie : L'AMAM partage l'importance de sa mission pour l'équilibre des transactions commerciales P.16

/ Politique /

Violation des droits de l'Homme : Washington accuse, Bamako récuse et dénonce… P.18
Contribution : « Appel aux juristes maliens et africains, à titre individuel et à leurs différentes corporations » P.19
Référendum du 18 juin : Quand des intérêts se cachent derrière le oui P.22

/ Culture & société /

Réparation des pare-brise : Un métier qui nourrit son homme P.23
Festival international des Arts et de la Culture de Kurukanfuga : La 9ème édition sous le thème paix et cohésion sociale P.24

/ International /

Chine - RDC : Un séjour qui donne un nouveau souffle à la coopération bilatérale P.25
Sénégal : La république malmenée P.26

/ Sport /

Trophées UNFP : Kylian Mbappé élu meilleur joueur de la Ligue1 P.28

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

LA PENSION DE RETRAITE ANTICIPÉE POUR RAISON DE SANTÉ

Conditions d'ouverture des droits :

- Avoir accompli au moins 13 années d'assurance
- Avoir 53 ans et moins de 55 ans pour toutes les catégories
- Certificat médical attestant l'impossibilté d'exercer une activité professionnelle

INPS
Au service des assurés sociaux

Employeurs ! Faites vos déclarations et assurez leur paiement regulier à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités

DIRECTION GÉNÉRALE Square Patrice Lumumba
Tél : +223 20 21 60 13 - Email : inps@inps.ml - Site web : www.inps.ml
BP 53 Bamako, République du Mali

Sénégal Après son procès, Ousmane Sonko lance sa « caravane de la Liberté »

Ceux qui reprochent à Ousmane Sonko d'avoir une mauvaise communication doivent revoir leur copie. Pour cause, au lendemain de son procès contre Adji Sarr qui a vu sa condamnation à deux ans de prison et un milliard 500 millions d'amende, Sonko, qui s'était retranché dans sa ville de Ziguinchor et qui n'était pas présent au tribunal, est sorti de sa tanière de Néma (quartier de Ziguinchor) pour une balade à travers les artères de la commune dont il est le maire, pour, dit-il, remercier ses militants et sympathisants. On se rappelle que ceux-ci avaient dressé des barrières, brûlé des pneus et érigé plusieurs checkpoints pour empêcher toute tentative d'exfiltration de la part des forces de défense et de sécurité.

L'occasion était bonne pour remercier ses militants et dire leur bravoure et leur héroïsme pendant sa retraite et surtout annoncer son retour sur Dakar : « je vous donne rendez-vous, dans quelques jours ; je vous reviendrai comme je suis parti, sain et sauf, sans aucun souci de santé, s'il plaît à Dieu... » et d'ajouter, « En rentrant à Dakar, je vais passer par la route et j'en profiterai pour faire une caravane de la liberté dans plusieurs localités du pays, de Ziguinchor en passant par Kolda, Sedhiou, Vélingara, Koumpentoum, Kaolack... Après avoir égrené une longue liste des abus du régime à l'égard de lui et de son parti. De la restriction de leurs libertés, en passant par les intimidations et les arrestations tout azimut des Pastéfiens, et le complot ourdi par Macky Sall et ses alliés pour l'empêcher d'être candidat en 2024. Le leader des patriotes s'est présenté comme une bête blessée et acculée à son dernier retranchement. Ce qui lui fait dire : « Vous avez été héroïques, vous pouvez maintenant lever les barrières. La bataille finale aura lieu à Dakar et j'ose espérer que vous m'accompagnerez, comme tous les patriotes du pays », déclare le chef de file des Patriotes.

Le vendredi 26 mai vers 13h, la caravane de la liberté s'est ébranlée de Ziguinchor, pour faire escale à Niaguiss pour la prière du jour saint, avant de rallier Goudomp où l'attendait une

foule immense. Si immense qu'il en semblait surpris en lançant à l'endroit d'une foule surexcitée : « Jeunesse de Goudomp, vous m'avez causé énormément de problèmes à l'instant. Parce que cette mobilisation spontanée que vous avez faite va les (État) pousser à sortir leurs forces de l'ordre pour nous barrer la route dans les prochaines étapes ». Comme pour faire écho à cette prémonition, le bureau politique de Pastef/les Patriotes a publié un communiqué dans lequel on pouvait lire : « De sources très fiables, nous avons reçu l'information selon laquelle le régime de Macky Sall, incapable d'apporter une réponse politique à cette initiative populaire, a planifié, avec ses milices apéristes, des troubles à l'ordre public devant déboucher sur des conséquences dramatiques et d'en imputer la responsabilité à notre camp ».

En effet, cela n'a pas tardé puisque faisant cap sur Kolda, après Goudomp, la "Caravane de la liberté" a été accueillie dans la capitale du Fouladou par une foule immense et aussi des tirs de grenades lacrymogènes des forces de l'ordre. Les jeunes militants de Pastef étaient déjà en bataille contre les forces de défense et de sécurité" qu'ils accusaient de les empêcher d'accueillir leur leader.

Le cortège de Sonko a été bloqué à une centaine de mètres des blindés des forces de défense et de sécurité qui ont fait barrage à l'entrée de la capitale du Fouladou. Conciliabules interminables, dans une chaude atmosphère de grenades lacrymogènes balancées par les forces de défense et de sécurité, de jets de pierre des jeunes du Pastef. La caravane obtempère et emprunte une voie détournée pour accéder à la ville et prendre ses quartiers.

D'ailleurs, plus tard dans la soirée, PressAfrik, nous apprenait que le chef du protocole d'Ousmane Sonko, Djibril Gueye Ndiaye, et quatre éléments de la sécurité rapprochés du leader de Pastef ont été arrêtés à Mbour, selon des sources proches du leader de Pastef. Selon la source, ils étaient en route pour rejoindre la "Caravane de la liberté". Ils sont détenus à la Section de recherches de la gendarmerie de Mbour. Les échauffourées étaient telles qu'on a noté un mort dans cette confrontation, du nom d'Aliou Bodian âgé de 37 ans, et plusieurs blessés évacués au district sanitaire de la commune.

Ceux qui pensaient déjà à la prochaine étape après Kolda ne seront étonnés d'apprendre par les réseaux sociaux que le leader de Pastef a été arrêté. Pendant plus de cinq tours d'horloge, personne ne savait où a été conduit le leader de Pastef. Aussi les cadres du parti ont-ils multiplié les sorties pour dénoncer cette énième arrestation arbitraire et s'en indigner, d'autant qu'ils ignorent tous la destination des forces de défense qui ont "kidnappé" leur tête de file.

Au finish, les patriotes seront rassurés d'apprendre par la voix du ministre de l'intérieur Antoine Felix Diome que Ousmane Sonko a été "déposé" par les forces de la gendarmerie à son domicile de la cité Keur Gorgui. Divine surprise ! Et depuis hier l'opinion publique s'interroge sur la cohérence de cette arrestation du leader de Pastef pour trouble à l'ordre public... pour le ramener chez lui. D'autant plus que le ministre de l'intérieur a indiqué que dans le véhicule où était Sonko lors de son arrestation des armes ont été découvertes.

Depuis, les forces de défense et de sécurité positionnées aux alentours de son domicile en refusent l'accès à ses avocats et proches collaborateurs.

La bataille de Dakar aura-t-elle lieu ?

Nous apprenons à la dernière minute que la cité Leur Gorgui ou réside le président Ousmane Sonko est le théâtre d'un violent affrontement entre les FDS et les jeunes partisans de Sonko. Pneus calcinés, barricades dressées jet de pierres et courses poursuites entre les deux parties. Si on vous dit que la bataille de Dakar aura bien lieu.

Lire en encadré le récit des faits

Samba Moussa LY
Correspondant à Dakar

Dakar brule après le retour forcé d'Ousmane Sonko

Quelques heures après sa rentrée manu militari de sa caravane, depuis l'étape de Koungheul, assigné à résidence surveillée par les FDS sans une décision de justice, Dakar est secouée par une véritable guérilla urbaine.

C'est que tard dans la soirée d'hier une vidéo devenue virale sur la toile, montre le leader de Pastef dans une mauvaise posture dans la voiture blindée de la gendarmerie lors de « sa prise » et non arrestation comme l'a dit le Ministre de l'intérieur Antoine Félix Diome.

L'étincelle vient de ce que ses images ont 2t2 postées sur la page d'une personnalité dans le camp de la majorité présidentielle.

Les maisons des ministre Serigne Mbaye Thiam et Matar Ba brulées, des voitures en feu chez le premier, qui ont fini par être calcinées et parties en fumée.

A Liberté 6 la station au rond-point est incendiée et les tables des marchands aux abords du rond-point brulées, idem pour les dépôts sauvages d'ordures ne sont pas épargnés.

Des arrestations sont signalées dont celles de Guy Marius Sagna, député a l'assemblée nationale, Alioune Sané coordonnateur d'Y EN A MARRE entre autres.

Assigné en résidence surveillée chez lui, et sans décision de justice, les militants de Sonko, ses plus proches collaborateurs et avocats interdits d'accès au domicile de leur leader, sont tés remontés face à ce qu'ils considèrent comme un acharnement inouï et violent.

Ousmane Sonko qui avait annoncé un live hier soir sur sa page et la plateforme Jotna de Pastef n'a pas pu parler, son équipe s'étant vue refusée l'accès à son domicile.

La nuit risque donc d'être longue à Dakar et la vendetta s'empare des quartiers et il faut craindre l'effet de boule de neige à travers le pays.

Si la situation va crescendo Dakar se réveillerait dans l'embrasement en ce début de semaine et le pire est craindre.

Samba Moussa LY
Correspondant à Dakar

Samprin Bob

À Ndôgô #Albert : As tu connu un certain Karim Keita qui était député ? Lui avait été élu et non nommé comme législateur et son père était le président de la République. Il avait des milliers de personnes qui ne juraient que par lui .Il est où aujourd'hui ?
Ndôgô Modibo Keita ,GMT, ATT, Sanogo, IBK, Bah Daw sont passés ici et Assimi et co passeront aussi. Juste pour te dire que le bon sens nous dicte l'humilité et la modestie.
Ton expression << Si on était dans un pays sérieux..>> dénote du fait que tu n'as jamais été préparé à occuper cet poste nominatif que tu occupes aujourd'hui et qu'après presque 3 ans d'exercice tu n'as pas su prendre de la hauteur pour répondre sur le plan communication au degré de responsabilité qui sied à ce poste.
À Ndôgô #Sarr: À certaines occasions quand on manque l'occasion de mieux conseiller son autre dans le bon sens ,on doit se faire devoir d'avoir un silence éloquent sur la place publique.
À ta place j'aurai attendu de dépasser la barre des 300 voix lors d'une élection avant de faire cette sortie ratée contre le chef d'un parti qui n'a plus rien à prouver en terme de légitimité dans ce pays (Maire ministre, premier ministre député).
Venant d'un << souverainiste >> cette accusation falascieuse que vous faites peser sur un PM en mission étatique validée par le chef de l'Etat, chef suprême des Armées denote de la politique politicienne populiste méchante. Pas plus pas moins.
À vous deux juste vous rappeler que : L'arrogant est celui qui manifeste à l'égard de l'autre un orgueil méprisant.
<< L'arrogance vous donne une fausse image de vous même et elle précède la chute >>.
Vous êtes jeunes , ne vous méprenez pas, vous n'êtes pas le nombril du Mali car votre éphémère posture désobligeante peut se retourner contre vous dans l'avenir. L'impression de se savoir si puissant et non atteignable est la partie satanique que le pouvoir miroite le plus souvent. L'experience a prouvé qu'elle saoule les néophytes mais ne devenez pas ivres comme d'autres qui vous ont précèdé dans ce pays.
Samprin Bob : Anté môgô kô anko Mali

Ambassade de Chine au Mali

Félicitations
au candidat malien Moussa Dembélé qui a gagné le premier prix du concours de peinture «mon rêve» parmi 2000+ participants de 40+ pays africains. Son oeuvre «l'unification» sera envoyée dans l'espace par le vaisseau spatial habité chinois Shenzhou-16 avec les 9 autres peintures du premier prix.

Sambou Sissoko

Présidents Muhammadu Buhari et Bola Tinubu!
Un Président démocratiquement élu qui transmet le pouvoir à un autre Président démocratiquement élu. La seule fois que cela s'est produit au Mali c'était en 2002 lorsque le Président AOK a transmis le pouvoir au Président ATT pour rentrer chez lui à Titibougou avec sa famille.

L'objectif illégitime et illégal d'un troisième mandat de MACHYAVEL corrélé à la volonté obsessionnelle d'éliminer définitivement un candidat à la présidence a conduit à cette affaire "Sweet Beauty" sans précédent contre la personne du PROS dont les PASTEF font l'objet d'arrestations arbitraires et de traitements dégradants. À cet égard, il faut rappeler à MACHYAVEL que partout et toujours l'injustice, résultant de la violence institutionnelle et de la violence répressive de l'État, a fait le lit de la résistance voire de l'extrémisme.

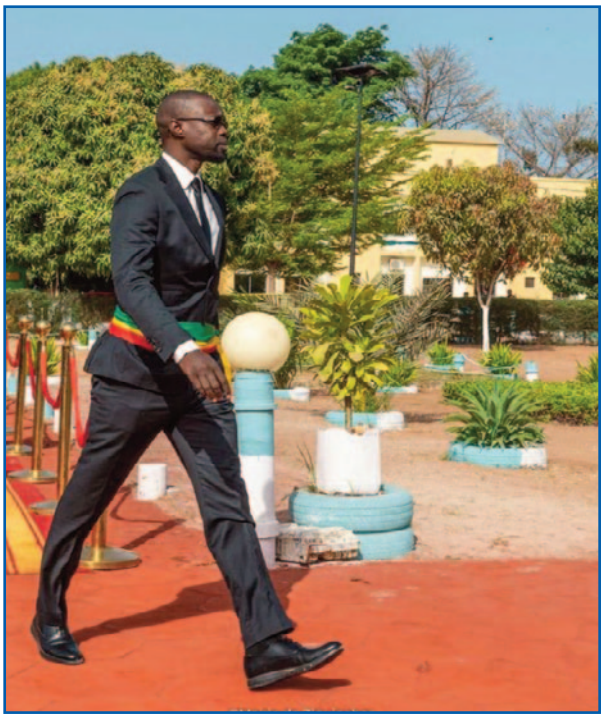

Yapi N'guessan

Le lauréat du prix Cocasse d'or du festival de Cannes est bien arrivé au bercail.

Black AD

J'appelle à la cohésion sociale et à la paix entre nous, peuple du grand Mali.
Chers maliens, soutenons nous dans la difficulté, dans les mauvais moments. Pensons les uns aux autres, aidons nous surtout et tenons nous coude à coude comme le dit notre hymne national.

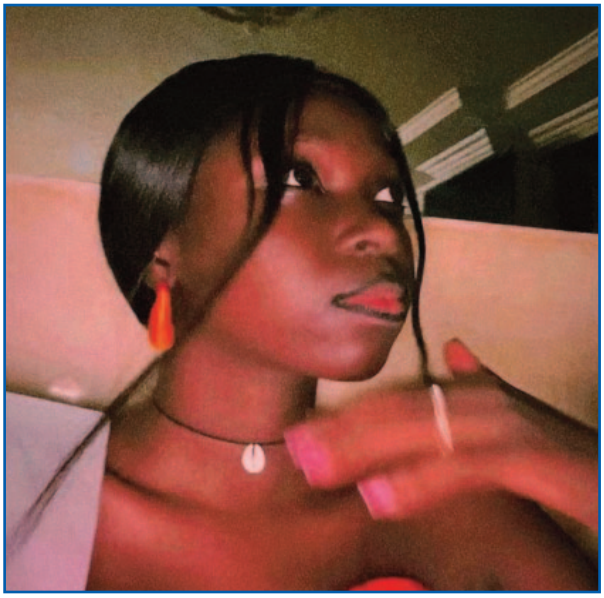

Issa Kaba

Les intellectuels africains mesurent leur intelligence au nombre de citations de Voltaire qu'ils connaissent par cœur; et à la quantité de mots compliqués et inutiles qu'ils sont capables d'aligner dans une phrase simple...
Sur le net...

Lu quelque part pour vous
INCROYABLE ! Si vous croyez aux superstitions, voici une pour vous. Depuis 2013, toutes les équipes qui ont remporté la Ligue des champions de l'UEFA avaient un joueur croate dans leur équipe.
2013 : Bayern Munich Mario Mandzukic
2014 : Real Madrid Luka Modric
2015 : Barcelone Ivan Rakitic
2016/2017/2018 : Real Madrid Luka Modric
2019 : Liverpool Dejan Lovren
2020 ; Bayern Munich Ivan Perisic
2021: Chelsea Mateo Kovacic
2022 : Real Madrid Luka Modric
2023* : Inter Milan Marcelo Brozovic - Manchester City aucun

Afri4 Media

Pluie de prières sur notre Goorgui national qui fête ses 97 ans

Ousmane Kane

Le Parti politique CD Sigikafo Ton demande à tous les sympathisants, militants et amis de sortir massivement le 18 juin pour aller voter

Macky Sall

Chaleureuses félicitations au Président Recep Tayyip Erdogan suite à sa brillante réélection à la Présidence de la République de Türkiye. Je lui souhaite plein succès pour son nouveau mandat.

Inkinane

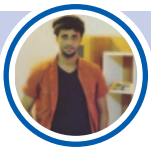

#Ménaka Assassinat de Notable Hadaba Ag Muhammad (Taghrift) à l'aube ce 29 05 2024 à Meneka par des soldats maliens qui ont encerclé sa maison et arrêté des membres de sa famille.

Farafina Wamy

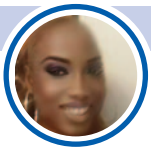

SÉNÉGAL : procès #SONKO2024 La jeune fille affirme que Ousmane Sanko l'a violé à 20h . Le juge lui demande si Sanko est jumeaux ,car le jour là Sanko était l'invité sur la chaîne TV info de 19h30 à 22h. A quel moment de l'émission le viol a pu avoir lieu @Macky_Sall

Mali : Le gouvernement assure lutter « obstinément contre la junte française, promotrice du terrorisme dans le sahel »

C'est une petite phrasée glissée dans un communiqué en réaction à la décision de l'administration américaine d'imposer des restrictions de visa contre des officiers de l'armée du Mali.
Assurant être embrassées par cette décision du gouvernement, les autorités maliennes jugent qu'elle survient à un moment où elles luttent « obstinément contre la junte française, promotrice du terrorisme dans le Sahel. « A travers cette attitude des États-Unis d'Amérique, précédée de leur refus de livrer en 2021, un avion de l'armée de l'air Malienne « le casa » le Gouvernement de la Transition est contrarié par ces actions qui impactent négativement la coopération bilatérale, à un moment où le Mali lutte obstinément contre la junte française, promotrice du terrorisme dans le Sahel », lit-on dans le communiqué du gouvernement malien.

Les sanctions américaines

Les autorités de transition du Mali continuent de contester le fondement de la décision de restriction de visa de l'administration américaine. En effet, le gouvernement malien continue de de remettre en cause le rapport produit par l'Organisation des Nations Unies.
« Le Gouvernement de la Transition a appris avec stupéfaction la décision unilatérale du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, le 25 mai 2023, d'imposer des restrictions de visa à l'encontre de deux vaillants officiers de l'Armée malienne, pour des actes présumés, sur l'unique fondement du Rapport des Nations Unies sur « les évènements de Moura » sans attendre la conclusion des enquêtes judiciaires menées par les autorités maliennes », dénonce le gouvernement malien.

Source : actucameroun

Abonnez vous à votre journal numérique
Malikilé
pour recevoir les dernières informations
Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Corruption et détournement de fonds au sein de la CMDT : Deux hauts cadres méditent sur leur sort à la MCA

Pour une affaire de corruption et de détournement de fonds publics, deux hauts cadres de la compagnie malienne pour le développement du textile (CMDT) ont été interpellés, puis déférés à la maison centrale d'arrêt de Bamako par les éléments de la gendarmerie du Camp I, le vendredi 26 mai dernier.

Les deux incriminés dont nous tairons les noms étaient, courant 2022, tous chefs de division au sein de la CMDT. Ils travaillaient ensemble dans le même bureau depuis des années. Sur la base des indiscrétions, il ressort que les deux responsables faisaient usage des anciennes factures au profit de leur cause. C'est-à-dire, relate une source, ils utilisaient des factures déjà payées aux transporteurs pour pouvoir frauduleusement soustraire de l'argent. Le dommage causé à travers ce réseau clanique est estimé à plus de 500 millions de nos francs, apprend-on. Ainsi, des irrégularités ont été constatées suite à la gestion du service par les deux chefs de division en question. Ce n'est pas tout. Les responsables se trouvant actuellement à la compagnie malienne pour le développement du textile ont décelé des doublons de factures et des chèques émis sur la base desdites factures par les deux hauts cadres. Se fondant sur ces différents faits présumés, les responsables de la CMDT ont alors décidé, sans ambages, de porter plainte contre les deux présumés auteurs de ces faits de corruption et de détournement de fonds publics. Pour des fins d'enquête, le dossier a été alors confié à la brigade de recherche de la gendarmerie de camp I de Bamako. Avec à leur tête le lieutenant Moussa Touré, les éléments de la brigade ont minutieusement mené des investigations afin de faire la lumière sur le dossier de corruption. Lesdites investigations ont abouti à l'interpellation, le vendredi 26 mai 2023, des deux chefs de division. Ils ont été, par la suite, déférés à la prison centrale de Bamako. En attendant le jour de leur jugement, les deux responsables continuent de méditer sur leur sort en prison.

Mamadou Diarra / Source : LE PAYS

Le difficile quotidien des maliens : La cherté de la vie ou le calvaire que vivent les populations

Comme l'on constate la vie est extrêmement difficile au Mali. A La vie chère se sont ajouté d'une part ; les coupures intempestives de courant, surtout en cette forte chaleur et d'autre part l'insécurité grandissant. Le tout couronné par les grèves incessantes des travailleurs qu'ils soient privés ou publics. Si toutes les autres crises pourraient causer moins de dégâts, celle liée à L'électricité touche en grande majorité les populations démunies. Au point que l'on se pose la question de savoir si le courant n'est pas devenu un lux pour les maliens. beaucoup de nos concitoyens se demandent si le gouvernement est à mesure d'apporter une solution aux différentes crises qui s'exacerbent.

Pour rappel les crises qui ont été à la base du départ des anciens président ATT et IBK ont commencé comme cela. Des délestages incessants, à la crise sociale en passant par la crise économico-sécuritaire. Les conséquences de ces différentes crises ont été indubitablement la chute de ces deux régimes. Car pour ATT il y a eu une mutinerie d'une partie de l'armée, tandis que pour IBK un soulèvement populaire parachevé par l'intervention des forces de défense et de sécurité. Ne sommes-nous pas encore sur cette voie ? En tous cas la population souffre et les mêmes crises sont perceptibles. Tous les maux reprochés à l'ancien pouvoir IBK refont surface, la mauvaise gouvernance, la cherté de la vie, l'insécurité, le délestage et enfin les grèves répétitives. L'on avait lié la crise sociale à l'embargo qui a été imposé sur le Mali par la CEDEAO, mais plus d'un an après la levée des sanctions les mêmes maux demeurent s'ils ne se sont pas aggravés. La population malienne a traversé et continue de traverser le désert, perdant tout espoir de voir le bout du tunnel. A titre de rappel actuellement si les prix des produits de première nécessité sont stables, elles n'ont connu aucune augmentation et aucune diminution. Mais le panier de la ménagère continue de s'appauvrir, car les condiments se font de plus en plus rares ce qui provoque une augmentation.

En sommes, les autorités doivent parer au plus pressé pour satisfaire à la demande sociale, car la crise sociale a de tout le temps été la mère de toutes les crises. Elles doivent anticiper en trouvant des solutions durables. A défaut elles courent le risque de subir le même sort que les autorités des régimes précédents.

Oumou SISSOKO / Source : L'Alternance

Mali : La junte accuse Washington de désinformation

La junte au pouvoir au mali a appelé dimanche les États-Unis à cesser la campagne de désinformation qu'ils mèneraient selon elle, après les sanctions infligées à deux officiers maliens que Washington accuse d'avoir pris part à un massacre dans le centre du pays en 2022.

Le département d'État a annoncé la semaine passée des restrictions de visa contre Moustapha Sangare, alors commandant d'un régiment de commandos parachutistes, et du major Lassine Togola, commandant d'un bataillon de forces spéciales. Les deux hommes «étaient responsables d'éléments des forces armées maliennes qui ont mené les opérations à Moura», dit le département d'État.

L'ONU a accusé début mai l'armée malienne et des combattants «étrangers» d'avoir exécuté au moins 500 personnes en mars 2022 lors d'une opération antijihadiste à Moura. Les Occidentaux, dont les Américains, assurent que ces combattants étrangers sont des membres de la société de sécurité privée russe Wagner, aux agissements décriés dans différents pays. La junte au pouvoir depuis 2020 dément la présence de Wagner et parle d'instructeurs de l'armée russe déployés au nom d'une coopération d'Etat à Etat. Elle a rejeté le rapport de l'ONU comme biaisé et affirmé que seuls des jihadistes avaient été tués à Moura, et aucun civil.

En même temps que les sanctions contre les deux commandants maliens, le Trésor américain a annoncé des mesures de rétorsion contre Ivan Maslov, qu'il présente comme le chef de Wagner au Mali.

Les États-Unis ont aussi accusé Wagner de chercher à se servir du Mali comme intermédiaire pour faire parvenir des armes à ses combattants en Ukraine.

Le gouvernement malien «a appris avec stupéfaction la décision unilatérale» du gouvernement américain de sanctionner les deux officiers maliens, «sur l'unique fondement du rapport des Nations unies», a dit son porte-parole, le colonel Abdoulaye Maïga dans un communiqué.

Le 25 mai, les Affaires étrangères maliennes ont «convié» l'ambassadrice des Etats-Unis Rachna Korhonen pour lui signifier «l'extrême gravité des fausses accusations portées contre la République du Mali», a-t-il dit.

Le gouvernement «est contrarié par ces actions qui impactent négativement la coopération bilatérale», a-t-il fait savoir. Il «lance un appel au gouvernement des Etats-Unis d'Amérique pour l'arrêt de la campagne de désinformation contre le Mali», a-t-il déclaré.

Le Figaro avec AFP

Barton Hall

Un séjour linguistique en résidence tout en s'amusant avec des activités sportives et FUN au programme !

REGION D'ACCUEIL:

Le séjour aura lieu à **Barton Hall** près de la ville de Torquay, dans le Devon, comté du sud-ouest de l'Angleterre, encadré par les Cornouailles à l'ouest et le Dorset à l'est, surnommé la « Riviera » anglaise avec son climat privilégié et doux.

CENTRE & HEBERGEMENT:

Le centre offre un espace extérieur de 19 hectares de parc comprenant une zone d'activité couverte, une piscine extérieure chauffée et un lac. Il est doté d'installations intérieures et extérieures avec de grands espaces en plein air offrant un exceptionnel panel d'aventure et d'activités notamment pour les sports nautiques et aquatiques.
Les jeunes sont logés en chambres de 4 à 6 lits. Toutes les chambres disposent d'une douche et toilettes privatifs. Les petits déjeuners anglais et continentaux, et deux repas chauds par jour, sont pris dans le restaurant self-service du centre.

COURS ET ATELIERS:

24 heures de cours d'anglais
Accent sur la communication pour aider les jeunes à maîtriser en anglais des situations réelles. Les cours sont dispensés par des professeurs anglophones qualifiés. Un test en début de séjour permet d'évaluer les connaissances des jeunes et de les répartir en groupes de niveau.

ANGLAIS & MULTI-ACTIVITÉS

Cours de langue: maximum 15 élèves par classe
Activités: grand choix parmi la liste ci-dessous

LOISIRS:

- Des demi-journées d'activités sportives et culturelles
- Des soirées animées.

Activités possibles sélectionnées parmi la liste ci-dessous:
Descente en rappel – Aeroball – Aquafun – Tir à l'arc – Canoë – Parcours du Combattant – Escalade – Promenade en bord de mer – Sentiers naturels et maritimes – Escrime – Balançoire géante – Acrobranche – Echelle de Jacob – VTT – Course d'orientation – Résolution d'énigmes en équipe – Construction de Radeaux – Exercices de Survie en nature – Trapèze – Vertical challenge – Tyrolienne

Tous les soirs nos équipes proposent un programme de divertissements composé de jeux, quiz et activités de détente ou divertissantes encourageant les jeunes à faire preuve de créativité. Les veillées seront choisies et adaptées aux besoins de chaque groupe de jeunes.
2 excursions d'une journée + 2 excursions d'une demi-journée.
Excursions possibles: Dartmouth – Torquay – le parc national de Dartmoor – etc.

ENCADREMENT:

Conforme aux normes Jeunesse et Sports. Equipe d'animation française et britanniques et notre Directeur de centre.

VOYAGE:

Le client organise le voyage en avion au centre

Ayant beaucoup de demandes pour ce séjour, notre centre se remplit très rapidement, nous pouvons être amenés à utiliser un autre centre offrant des prestations similaires.
Les activités proposées ne sont pas contractuelles. Elles sont indiquées à titre d'exemple selon les disponibilités sur place. Toute activité ne pouvant avoir lieu serait remplacée par une activité équivalente.

Dates
Séjours 2023
Du 1er au 14 Août
ou
Du 14 au 27 Août

Tarifs:
2 000 000 FCFA
Frais d'Inscription:
300 000 FCFA

Séjour Exceptionnel à Dakar pour les formalités de visas en Juillet 2023

MADE IN BRITAIN

City Sightseeing Dubai

Hop On - Hop Off

City Sightseeing Dubai's hop-on hop-off bus tours combine sightseeing with transportation, allowing you to plan your itinerary. These tours will allow you to experience a scenic glimpse of Dubai's diversity. Visit historical areas taking you back in time, view incredible skyscraper landscapes, experience a magical paradise along the coast and admire the beautiful Dubai Marina. Audio commentary is available in 12 languages. Routes include over 45 stops showing the most popular attractions around Dubai.

WE SHOW YOU DUBAI!
DISCOVER DUBAI FROM THE BEST VIEWPOINT

24 HR TICKET INCLUDES: Night Tour, Arabian Dhow Boat Cruise, RTA Waterbus (Abra) Ride, Dubai Museum Entry, Sheikh Saheed Al Maktoum House Entry, VIP Global Village Ticket (November-April), Al Ghurair Centre Shopping Discount Card & 5 other Museums.

48 HR TICKET ADDITIONALLY INCLUDES: Dubai Aquarium and Under Water Zoo Entry & Sharjah Tour (Shuttle bus to Sharjah available)

24/48

On-board

Book your City Sightseeing ticket with Emirates Holidays and enjoy a complete tour around the city.

WARABIZ TOUR

Emirates Holidays

BAMAKO - DUBAI VIA DAKAR
SÉJOUR - DUBAI :
DU 05 AU 19 AOÛT 2023

Tarifs : 1 500 000 FCFA
Frais d'inscription : 300 000 FCFA

ANGLETERRE 2023

REJOIGNEZ-NOUS À BARTON HALL

LES MEILLEURS PARCS D'ATTRACTIONS DE LONDRES

TRANCHE D'ÂGES : DE 7 A 17 ANS

An Amazing Experience With us

13 ans D'Expériences

ARABIZ
SEBENIKORO, BP : E 3535
Rue : 415 Porte 200 Derrière l'Agence Kafo Jiginew
CONTACTS : (+223) 76 47 36 71 / 65 25 70 27
Bamako - Mali / E-mail : warabizmali@yahoo.fr

ARABIZ
SEBENIKORO, BP : E 3535
Rue : 415 Porte 200 Derrière l'Agence Kafo Jiginew
CONTACTS : (+223) 76 47 36 71 / 65 25 70 27
Bamako - Mali / E-mail : warabizmali@yahoo.fr

Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : **Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI** ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Épreuves du CAP : La ministre Mme Sidibé Dédéou Ousmane prône fraude zéro !

Le ministre de l'Éducation Nationale, Mme Sidibé Dédéou Ousmane, a procédé le lundi 29 mai 2023 au lancement officiel des épreuves écrites du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) à l'Institut de Formation Professionnelle Sonni Ali Ber (IFP-SAB). La cérémonie a enregistré la présence des membres du cabinet élargi, du représentant du gouverneur du district de Bamako, de la Directrice de l'Académie d'Enseignement de Bamako rive droite, Mme Koné Dédéou Mahamane Traoré, des autorités communales et traditionnelles.

Pour l'examen du Certificat d'Aptitude Professionnelle session 2023, ce sont au total 26 244 candidats répartis sur toute l'étendue du territoire. Il faut noter que l'académie d'enseignement de Bamako rive droite compte 2 975 candidats dont 1 213 filles. Au centre de l'IFP-SAB, ils sont 664 candidats dont 93 filles. Les épreuves écrites concernent les filières industrielles et tertiaires suivantes. En industrie, les filières concernées sont : le dessin bâtiment, l'électricité, la maçonnerie, la mécanique auto tandis qu'en tertiaire, elles sont l'aide comptable, l'employé de banque et l'employé de bureau.

D'entrée de jeu, le ministre de l'Éducation Nationale, Mme Sidibé Dédéou Ousmane, a invité les surveillants à plus de vigilance et de rigueur afin d'éviter toutes tentatives de fraude qui entacheront le bon déroulement des épreuves. Elle a également précisé que le choix porté sur eux n'est pas fortuit car ils ont la confiance des autorités éducatives. Elle les a invités à maintenir le cap enclenché pour permettre à l'école malienne de retrouver ses lettres de noblesse.

L'adresse du ministre aux surveillants a été suivie de la montée des couleurs. C'est à 8 H 00 que la cheffe du département de l'Éducation Nationale a ouvert l'enveloppe contenant l'épreuve de Résistance des matériaux (RDM) au compte de la filière Dessin Bâtiment dans la salle 85.

Dans ses propos, le ministre de l'Éducation Nationale, Mme Sidibé Dédéou Ousmane, a indiqué que l'organisation est à la hauteur. Au nom des plus hautes du pays, elle a exhorté les candidats à prendre les examens au sérieux et de travailler dans la transparence. Elle a souhaité que tous les examens se passent dans la rigueur qui sied en la matière. Car, dit-elle, les résultats doivent être le reflet du niveau réel des candidats. "Nous leur souhaitons bonne chance, les encourageons. Ma présence témoigne de l'importance que le gouvernement de transition accorde à la bonne tenue de tous les examens de fin d'année. Aux surveillants, la responsabilité leur incombe. Je pense qu'après les échanges que j'ai eus avec les acteurs du monde éducatif avant le début des examens, le même engagement qu'ils ont pris pour le DEF vaut pour tous les examens à venir. Les candidats m'ont rassuré qu'ils ont épuisé le programme. Ils ont suivi les cours dans un climat apaisé au sein de nos différents établissements. Pour continuer ce bon travail, il faut que la rigueur soit de mise. Je suis sûre que les surveillants sont prêts à nous accompagner", a-t-elle dit.

Ibrahim Sanogo

Journée mondiale de la métrologie : L'AMAM partage l'importance de sa mission pour l'équilibre des transactions commerciales

Le 20 mai de chaque année est considéré comme la journée mondiale de la métrologie. A l'instar de l'ensemble des pays du monde entier, le Mali à travers l'Agence malienne de la Métrologie (AMAM) a célébré, cette journée, le mardi 23 mai 2023, sous le thème : « Mesurer pour soutenir le système alimentaire mondial ». C'était sous la présidence de M. Adama Yoro Sidibé, représentant ministre du Commerce et de l'industrie, avec à ses côtés, le directeur général de l'AMAM, M. Almeimoune Ag Alassane.

Avec entre autres pour objectif, le contrôle de la production, de la protection des consommateurs, de la loyauté dans les transactions commerciales, de l'évaluation de la santé et de la sécurité, l'Agence malienne de la Métrologie (AMAM) a mis la journée mondiale de la métrologie à profit pour se pencher sur les nombreux défis à relever en matière de l'équilibre et de la loyauté dans les transactions commerciales au Mali.

A travers une table ronde, le personnel a échangé sur comment renforcer son dispositif et l'adapter aux normes communautaires et internationales en la matière de métrologie. Il faut savoir que l'État du Mali a promulgué le 04 février 2016, la loi instituant le système national de la métrologie en plus de la convention du mètre établie en 1875.

Institué en 2017, l'Agence malienne de la Métrologie (AMAM) demeure toujours méconnue du grand public d'où la volonté de ses responsables de continuer à promouvoir ses missions combien de fois indispensables pour la stabilité et la confiance dans les transactions commerciales.

Par rapport au thème de l'édition, notamment, en rapport avec l'alimentation, les défis à relever sont, entre autres, la mesure quantitative des produits alimentaires (mesure en masse, volume) ; le stockage et le conditionnement efficaces des aliments en tenant compte de la température et de l'humidité ; la qualité et l'authenticité des aliments en mesurant leur composition chimique ; la sécurité des aliments par des mesures rigoureuses de détection de toute forme de contamination chimique par des résidus de pesticides ou des métaux lourds.

Des actions qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'activités 2023 de l'Agence Malienne de Métrologie.

Pour le directeur général de l'AMAM, Almeimoune Ag Alassane, « nous avons des unités de travail qui pourront améliorer notre condition de travail. Il s'agit pour nous de mettre en place la réglementation structurelle de la mesure » a-t-il souligné tout en invitant l'ensemble des usagers des instruments de mesure à se conformer aux réglementations de l'AMAM.

C'est pourquoi, lors de la commémoration de cette journée le laboratoire d'étalonnage de l'AMAM a été présenté au grand public.

Issa Djiguiba
Source : LE PAYS

Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU
TERRORISME
AU MALI

Violation des droits de l'Homme : Washington accuse, Bamako récuse et dénonce...

Les États-Unis ont annoncé, jeudi 25 mai 2023, des sanctions contre deux officiers maliens, Moustapha Sangaré et Lassine Togola, accusés d'être impliqués dans le massacre présumé de civils à Moura. Le gouvernement du Mali, dans un communiqué, a dénoncé cette décision de Washington qu'il juge « injuste ».

Le rapport des Nations Unies sur la situation à Moura est toujours au cœur des débats. Le jeudi dernier, le département d'État américain a imposé des restrictions de visa au colonel Moustapha Sangaré et au major Lassine Togola. Il leur est reproché d'être impliqués dans des violations des droits humains lors de l'attaque de Moura.

La réplique du gouvernement malien

Le gouvernement est monté au créneau après l'annonce de sanctions contre deux officiers de l'armée sur la question de Moura. « Le Gouvernement de la Transition a appris avec stupéfaction la décision unilatérale du Gouvernement des États-Unis d'Amérique, le 25 mai 2023, d'imposer des restrictions de visa à l'encontre de deux vaillants officiers de l'Armée malienne, pour des actes présumés, sur l'unique fondement du Rapport des Nations Unies sur « les évènements de Moura » sans attendre la conclusion des enquêtes judiciaires menées par les autorités maliennes », a fustigé le gouvernement malien dans un communiqué avant de rappeler qu'il avait contesté le rapport qu'il trouve « biaisé ». Entre Bamako et Washington, c'est certainement le début de la brouille diplomatique. « Au-delà de la mesure elle-même, sans fondement et injuste, le message que le Gouvernement des États-Unis d'Amérique véhicule, ainsi que la forme publique de son annonce, portent atteinte à la présomption d'innocence des intéressés et jettent le discrédit sur l'ensemble de l'Institution militaire », laisse entre le communiqué qui ajoute que « Cette situation s'ajoute à celle créée quelques jours auparavant, le 22 mai

2023, par l'accusation formulée par le Porte-parole du Département d'État américain, lors d'un point de presse, et relative à un prétendu rôle que le Mali aurait joué pour faciliter la fourniture d'armes, dans le cadre d'une crise pour laquelle le Mali a observé la stricte neutralité lorsque les aspects substantiels étaient examinés ».

Le Mali, très remonté, fustige, en plus de la nature infondée des allégations, le Gouvernement de la Transition dénonce leur légèreté confirmée par le Porte-parole du Département d'État américain. « À titre de rappel, ce dernier a avoué lui-même que : " à date, nous n'avons aucune indication que ces acquisitions aient été finalisées ou réalisées" », précise le communiqué du gouvernement qui rejette les accusations des États-Unis : « Saisissant cette occasion, le Gouvernement du Mali rejette avec force l'instrumentalisation et la politisation des droits de l'Homme pour des visées géopolitiques et dénonce la politique des "deux poids deux mesures " ».

Ainsi, le Mali a dénoncé le silence des États-Unis d'Amérique "suite au bombardement par la France, le 3 janvier 2021, de paisibles citoyens maliens qui célébraient un mariage à Bounti, malgré que la responsabilité de la France ait été établie par la MINUSMA". Pour le régime d'Assimi Goïta, les mesures unilatérales inconsidérées sont contre-productives, voire dangereuses et ne feront que renforcer les groupes terroristes et les forces obscurantistes qui se sont renforcés depuis l'intervention militaire en Libye et contre lesquels se battent nos vaillantes FAMa. Aussi, a-t-il invité les États-Unis à l'arrêt de la campagne de désinformation contre le Mali. "Le Gouvernement de la Transition rassure l'opinion nationale qu'aucune manœuvre ne saurait le pousser à adopter une position partisane, sur fond de tensions géopolitiques, ni compromettre l'œuvre de la Refondation en cours au Mali, ainsi que la montée en puissance des FAMa", indique le communiqué qui a réitéré l'engagement du Mali pour la promotion et la protection des droits de l'Homme dans le cadre du dialogue et du respect mutuel.

Anguimé Ansama

Contribution : « Appel aux juristes maliens et africains, à titre individuel et à leurs différentes corporations »

À la faveur de l'évolution inquiétante de la pression de l'OTAN sur l'Afrique, singulièrement le Mali et le Burkina Faso, j'ai actualisé un de mes écrits datant du 27 Mai 2021. Il s'agissait d'un appel à l'endroit des juristes maliens pour une mobilisation afin de soutenir juridiquement la transition. Aujourd'hui, il faut plus!
Lisez et soutenez l'idée svp!

Le monde, le pays, la famille et tout regroupement d'individus ou d'entités sociales, politiques, économiques sont régis par des règles. Certains hommes, dont c'est leur fonction de fait, et/ou par compétence, élaborent ces règles. D'autres hommes, s'arrogent ce droit par la force, surtout entre les nations. Dans tous les cas, ceux qui élaborent les règles en saisissent mieux l'esprit et la lettre et se protègent mieux que quiconque à l'application, pour sauvegarder leurs intérêts et ceux de leurs communautés.

Dans les relations internationales, nombre des règles sensées gérer la vie des nations entre elles ont été le fait des puissances dominatrices de l'Afrique et pire à des périodes où l'homme noir n'était même pas considéré comme un être humain.

En ces temps là, l'Afrique, était considérée comme une terre vierge et sans civilisation dont l'occident avait le devoir divin de coloniser (Victor Hugo, discours sur la colonisation, 18 mai 1879. Dans ce discours Victor Hugo

ressasse un message unique : l'Afrique est sans histoire, un continent obscur où la barbarie règne et qui est à prendre. "L'Afrique appartient à qui ? À personne », disait-il!). 150 ans plus tard à Dakar, Nicolas Sarkozy dit la même chose. En 2013, Hollande prend le Mali avec le même esprit et ficelle davantage le pays avec un accord de défense inique, à la faveur de l'opération Serval et la naïveté, sinon la complicité des autorités maliennes de l'époque! Si cela s'avérait un jour, l'on parlera de parjure et l'histoire ne pardonne pas !

Macron, le pire président que la France ait jamais eu, insulte l'Afrique, l'africain, les hommes politiques et les chefs d'État africains, sous-préfets de la France. Pour lui, tout est hypocrisie en Afrique, parce que l'Afrique pour une fois à décidé de réfléchir par elle-même et refuser de condamner la Russie dans son opération spéciale en Ukraine.

Aujourd'hui, encore plus qu'hier, l'Union Africaine et les organisations sous régionales africaines se montrent impuissantes, inutiles, pire, compromises dans les pires formes et sournoises de domination de l'Afrique. Elles se taisent caporalisées qu'elles sont par les ex puissances coloniales et récemment par la Chine. Les preuves, évidemment non exhaustives?

- Le budget de l'UA est à 70% financé par ces puissances et la Chine, et l'UA ne prévoit une autonomie financière qu'à l'horizon 2030. Incompréhensible pour le continent le plus doté en ressources stratégiques, vitales pour l'économie mondiale.

- La CEDEAO conclu un accord alambiqué avec l'OTAN, dont la seule finalité est de contrer l'influence russe en Afrique et particulièrement dans le Sahel et le Sahara.

- Les États-Unis d'Amérique, dans une posture arrogante et méprisante qui leur est familière, s'approprient les ressources stratégiques du continent africain à travers une loi votée par le Sénat américain et cela dans le silence total des organisations africaines. Exception notable toutefois, la SADC, qui rejette cette loi.

- Silence assourdissant hier, de l'Afrique, lors de l'arrestation et le transfert du président panafricain Laurent Gbagbo à la CPI, la casse de la Libye par l'OTAN et ses conséquences désastreuses sur le Sahel.

- Silence assourdissant de l'Afrique au sujet de la plainte du Mali contre la France auprès du conseil de sécurité des Nations Unies pour soutien aux terroristes. Par contre, tapage mediatique et attitude approbatrice de ces organisations à la solde de l'OTAN et du système des Nations Unies lors de la publication de rapports mensongers sur le Mali et le Burkina Faso. En prélude à la poursuite des autorités des transitions au Mali et au Burkina Faso par la CPI?

Ce qui est dramatique aujourd'hui, c'est que l'élite politique africaine, majoritairement aux ordres de l'OTAN, et les organisations de la société civile, ne semblent avoir tiré aucune leçon de l'histoire et restent sourdes aux envies irrépressibles de la jeune génération à vivre pleinement et dignement leur souveraineté. Le pire de tout, c'est le silence de la majorité écrasante des classes politiques africaines, singulièrement du Mali et du Burkina Faso devant cette dénégation de tout droit à la dignité, à la souveraineté des peuples maliens et burkinabe. Les "médias mensonges" sont dans le lynchage médiatique en utilisant les élites

"OTANAFRICAINES " qui sont entrain de sillonner l'Europe, les États-Unis d'Amérique pour déstabiliser les transitions maliennes et burkinabe. Elles perdent leur temps, leur honneur et leur dignité. IL EST TEMPS QU'ELLES REJOIGNENT LE BERCAIL!

En effet, les temps ont changé. Aujourd'hui, l'Afrique a des hommes et des femmes pétris de culture et de savoir dans le domaine des sciences juridiques. Ils sont présents dans toutes les organisations internationales concevant, élaborant, et appliquant les règles de fonctionnement entre les États et les nations. Entre les multinationales et les États. Mais pourquoi diantre laissent-ils l'Afrique encore ficelée par des règles juridiques d'une autre époque et pire, font siennes ces règles pour vouloir analyser et juger les événements dans leurs pays ?

Pourquoi, comme le Président de l'AMDH, Issa Bakary Dagnon, ne montent-ils pas au créneau pour dénoncer, fustiger les rapports bidons du système des Nations Unies et ses démembrements évoluant sous couvert d'ONG?

Juristes maliens, en votre intime conviction:

- Estimez-vous que les règles qui regissent les relations internationales sont compatibles avec le développement de l'Afrique ?

- Pour un pays, chercher à diversifier son partenariat stratégique dans le domaine de la défense est-il un crime ? Si c'est oui pour la France, en l'état de notre servitude consentie vis à vis d'elle, vous les juristes, ne devez pas accepter cela !

- La casse de la Libye est-elle condamnable? Si oui, qu'est-ce qui empêche les spécialistes maliens et africains du droit international d'intenter un procès à Nicolas Sarkozy et Bernard Henry Levy et les traîner devant la CPI?

- La plainte du Mali contre la France auprès du conseil de sécurité des Nations Unies n'a

t-elle pas de sens, ou manque t-elle de sérieux et de consistance pour qu'un collège de juristes maliens et africains s'en saisissent et la fassent prospérer par d'autres voies?

- Les États-Unis d'Amérique sont-ils en droit de légiférer sur les ressources stratégiques africaines et maliennes dans leur haine atavique contre la Russie, au point de criminaliser les actes des autorités de la transition malienne qui développent un partenariat gagnant-gagnant avec la Fédération de Russie?

Messieurs les juristes, devriez vous, rester spectateurs passifs d'un autre partage de l'Afrique,

une conférence de Berlin (1884-1885) bis, cette fois-ci sur la base légale des relations internationales et des lois nationales des ex puissances coloniales et des multinationales ?

Ma réponse est que vous devez aider le Mali et l'Afrique à relire le droit international, ce référentiel juridique dans lequel nous évoluons et qui ne nous est pas favorable. Pire, référentiel qui est conçu quand l'africain n'avait pas pour l'élite occidentale, un statut d'homme. Messieurs les juristes, aidez l'Afrique à changer ce référentiel. C'est une quête que nombre de maliens et d'africains formulent aujourd'hui, chacun à sa manière.

Juristes maliens et d'Afrique, vous en avez les compétences, l'aura, et vous en avez le patriotisme et l'esprit panafricain. Cet appel vous concerne car :

- Nombre d'entre vous le disent, " je suis familier du barreau de Paris", alors faites parler le droit sans complexe en France et en Europe!

- Nombres d'entre vous sont sur des dossiers stratégiques pour des multinationales, alors, retourner le fusil, que dis-je, le verbe contre l'oppresseur, protégez vos parents!

- Nombre d'entre vous, sont comme ces experts attitrés des Nations Unie, le congolais Guillaume Ngefa Andali, (expert en doctrine du Conseil de Sécurité des Nations Unies en matière de droits de l'homme, théorie et pratique) et le sénégalais Alioune Time (soit disant expert indépendant, qui fait son beurre avec l'argent des NU), qui sont passés maîtres dans les rapports sur les droits humains, mensongers et degradants pour l'Afrique. Aujourd'hui, retournez vos plumes contre l'oppresseur, le spoliateur et défendez vos frères et l'Afrique. Dites juste la vérité !

- Nombre d'entre vous, patriotes, panafricains, qui avez horreur de l'injustice comme Jean Ziegler, unissez vous pour constituer un rempart contre ce nouveau partage de l'Afrique. Au Mali, un hommage particulier doit être fait à Me Boubacar Karamoko Coulibaly, pourfendeur de cette injustice internationale couverte par l'ONU, l'OTAN et leurs démembrements déguisés en ONG.

Messieurs les juristes, empêcher la France de s'arroger le droit du leadership aux Nations unies sur les questions maliennes et Africaines. REFUTEZ OBJECTIVEMENT LA FRANCE COMME "PLUME" DE L'AFRIQUE !

Unissez vous pour défendre l'Afrique et les dignes fils du continent que l'on piste comme des proies à la faveur de rapports mensongers, parce qu'ils contrarient les intérêts des multinationales et sauvent des vies humaines africaines. Ces vies qui ne valent rien pour l'OTAN, mais qui sont celles de nos parents à nous, maliens et africains.

PLUS JAMAIS ÇA (CPI) APRÈS LAURENT GBAGBO!

Il appartient aux autorités maliennes et burkinabe de favoriser l'éclosion d'initiatives juridiques pour contrer les visées machiavéliques de l'OTAN. Cela ne doit souffrir d'aucune paranoïa ou volonté d'exclusion pour s'arroger personnellement des lauriers qui risquent d'être des feuilles de Neem si l'on persiste dans l'exclusion des ressources humaines compétentes en la matière. CE MESSAGE EST PARTICULIÈREMENT DESTINÉ AU PM, COORDINATEUR DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE.

À toutes fins utiles, juste une proposition, identifier un cabinet juridique tête de file au Mali, faire autant au Burkina Faso et identifier un cabinet juridique européen et/ou américain pour mener ce combat.

L'OTAN a la rancune tenace, et les gouvernants africains, vite oublieux au point de prendre des risques et tisser la nasse qui va servir à les "attraper".

Que Dieu préserve l'Afrique des manœuvres machiavéliques de l'UA et des organisations sous régionales africaines.

Vivement un "Collectif Juridique Africain" pour l'émancipation de l'Afrique et l'avènement des États-Unis d'Afrique.

Seydou Traoré
Ancien ministre Mali 2002-2007
Chevalier de l'Ordre National du Mali 2009

Référendum du 18 juin : Quand des intérêts se cachent derrière le oui

Il ne sera pas une surprise d'attendre à la fermeture des bureaux de vote le 18 juin que le oui l'a massivement remporté. Ils sont tous mobilisés pour montrer aux militaires au pouvoir qu'ils sont les seuls maîtres à bord de la scène politique. Alors que la réalité est tout autre. De conférences en conférences, des associations, mouvements politiques et des partis politiques, soutiens déguisés de la transition, rivalisent d'ardeur sur le terrain de la vulgarisation du projet de la nouvelle Constitution pour leur survie et des intérêts cachés.

Appelés aux urnes, le 18 juin, les électeurs maliens auront le choix entre le oui pour une nouvelle Constitution et le non pour son rejet. Avant ce jour de vérité, beaucoup d'eau aura coulé sous le pont. Subitement, la période consacrée à la vulgarisation du projet de la nouvelle Constitution s'est vite transformée en une véritable campagne dont l'ouverture est prévue pour le 2 juin. Au lieu d'expliquer le contenu du projet de Constitution pour mieux édifier le citoyen sur ce que sera le Mali de demain si le oui l'emporte, on préfère entretenir l'assistance sur le bilan de la transition. Cette confusion est sciemment entretenue par les soutiens de la transition pour qu'avec l'ouverture de la campagne proprement dite qu'ils économisent sur les fonds débloqués en organisant moins d'activités durant cette période.

Les habitudes ont la vie dure, dit-on. À chaque changement de régime au Mali, on s'attend à un changement de comportement de la part du citoyen malien pour un nouveau départ. Du 19 novembre 1968 au 20 août 2020, en passant par le 26 mars 1991, des slogans ont été savamment élaborés pour accompagner l'enthousiasme des femmes et des hommes qui croyaient dur comme fer aux paroles mielleuses des princes du jour. Mais en fait, il ne s'agissait que d'une duperie des nouveaux hommes pour être en osmose avec le peuple, juste le temps de mieux s'implanter pour bien profiter des richesses nationales. Dans ce dessein funeste, le Comité militaire de libération nationale (CMLN, 1968) met en avant la "liberté". La suite est connue de tous. Les tombeurs du général Moussa Traoré en 1991 parlent de "Kokadjè". On le sait, ils ont été les vrais bourreaux du peuple malien durant ses trente dernières années. La transition actuelle crée le slogan "Mali Koura". Un concept sans contenu qui plonge les masses populaires dans l'incertitude. Et malgré tout cela, les Maliens n'arrivent pas à changer de comportement vis-à-vis de leurs dirigeants dont la grande majorité ne vise que leurs propres intérêts. Malheureusement, aucun de ces slogans n'a porté les fruits escomptés.

Cet accompagnement aveugle aura de beaux jours devant lui. Le Malien change au gré de ses intérêts personnels. Depuis l'annonce par le gouvernement d'une campagne de vulgarisation du projet de Constitution, le pays vit au rythme d'une véritable campagne électorale. Ils sont tous mobilisés pour montrer aux militaires au pouvoir qu'ils sont les seuls maîtres à bord de la scène politique. Alors que la réalité est tout autre. De conférences en conférences, des associations, mouvements politiques et des partis politiques, soutiens déguisés de la transition, rivalisent d'ardeur sur le terrain de la vulgarisation du projet de la nouvelle Constitution pour leur survie et des intérêts cachés. Chacun veut montrer aux hommes forts du pouvoir qu'il est le premier soutien et attend le retour de l'ascenseur. Une véritable hypocrisie en fond de toile.

Des hommes et des femmes qui ont combattu la révision constitutionnelle du président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK, paix à son âme) sont au-devant de la scène pour magnifier le projet de Constitution de la transition dont beaucoup de parties sont des reprises de la copie du président défunt (Sénat, pouvoir renforcé du président de la République...). Ils ne le font pas par conviction, mais pour se sauver de poursuites judiciaires.

Quant aux responsables des associations et mouvements politiques, ils considèrent le référendum comme un test de leur implantation dans l'arène politique. Beaucoup d'entre eux pensent que le référendum sonnera le glas des formations politiques décriées et tenues pour responsables de la situation actuelle du pays. Pour ce dirigeant, c'est le début du changement générationnel de la classe politique qui s'est rendue coupable de l'affaiblissement de l'État au profit de ses intérêts. Cet autre déclare qu'ils bénéficient du soutien de la transition pour renverser la tendance aux élections générales prévues pour 2024.

Aussi, serait-il envisagé après le référendum une nouvelle équipe gouvernementale pour réconcilier les Maliens avec eux-mêmes. Dans les coulisses, beaucoup pensent être appelés dans ce gouvernement pour services rendus à la transition. D'autres lorgneraient les cabinets ministériels, les ambassades et autres structures dans lesquelles ils peuvent trouver un point de chute.

Tous ces intérêts se cachent derrière le oui au détriment de l'intérêt général. Dommage pour notre pays que des gens sans conviction deviennent les porte- étendards d'un changement.

Yoro SOW
Inter De Bamako

Réparation des pare-brise : Un métier qui nourrit son homme

Les pratiquants du secteur informel sont nombreux au Mali. Parmi eux, figurent les réparateurs de pare-brise, de feux de stop, de rétroviseurs et autres. Un travail qui, selon les adhérents, fonctionne bien et apporte assez. Mais reste néanmoins dévalorisé par la majorité de la population malienne.

Ils résident essentiellement à Faladiè, non loin de l'autogare. Des braves hommes costauds et très dynamiques qui passent la journée à arrêter les automobilistes ayant besoin de faire réparer les feux de chocs, les rétroviseurs, les phares... de leur véhicule. Un travail qui, selon Youba Konaté, taximan, est très sollicité par les taximans plus particulièrement. « Je viens pour réparer mon phare. Sans mentir, les faiseurs de ce métier sont de vrais artistes et sont d'un soutien incontestable pour les propriétaires et les vendeurs de véhicules », soutient-il. S'appuyant sur ces arguments, le taximan dira ce qui suit : « Il y a de ces matériels ou des parties de nos véhicules, quand ils se gâtent, nous sommes obligés de débourser des sommes colossales pour la réparation. Par contre, avec les réparateurs de pare-brise, on dépense moins et le travail se fait de la plus belle des manières parce que ce sont des personnes qui ont ce métier dans leur peau. »

Notre interlocuteur l'a affirmé sans le moindre gêne, nombreux sont ceux qui profitent du savoir-faire des réparateurs de pare-brise. Une affirmation que Adama Sangaré soutient à son tour. Avant tout propos, notre interrogé se dit fier de faire partie des adhérents de ce secteur bien qu'informel. À ses dires, ce métier couvre plusieurs personnes à Bamako. « Nous travaillons de manière à ce que nos clients soient satisfaits. Ce travail n'est pas facile vu que dans la plupart du temps, c'est nous-mêmes qui partons à la recherche de nos clients », affirme A. Sangaré avant de soulever la problématique de la non-organisation du secteur. « Ici, chaque personne possède sa petite entreprise avec ses personnels. Donc, pour avoir le marché, c'est à chaque entreprise de venir proposer ses services aux usagers. C'est tout de même un travail rentable car je peux gagner jusqu'à 35 000 Francs CFA par semaine. »

Interrogé sur les avantages dudit métier, Rougeau affirme que le métier de réparateur de pare-brise engendre de nombreux avantages pour ces pratiquants. Car, affirme-t-il, nos services sont sollicités par plusieurs Bamakois. « Ce métier est très important même si les gens ne le valorisent pas. Et pourtant, j'ai tout eu dans ce travail. J'ai épousé ma femme et eu mes enfants avec les revenus de mon travail », se félicite-t-il.

Siguéta Salimata DEMBELE

Festival international des Arts et de la Culture de Kurukanfuga : La 9ème édition sous le thème paix et cohésion sociale

La 9ème édition du Festival International des Arts et de la Culture de Kurukanfuga a été officiellement lancée le vendredi 26 mai 2023. Cette cérémonie a été présidée par le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, Andogoly GUINDO. Avec comme thème, "paix et cohésion sociale : Techniques traditionnelles de règlement des conflits", l'activité a enregistré la présence du Gouverneur de la Région de Koulikoro et de plusieurs personnalités administratives, coutumières et politiques de la Région et du Cercle de Kangaba. Une forte délégation, venue de la Guinée voisine, était également de la partie.

A travers l'organisation de cette 9ème édition du Festival International des Arts et de la Culture de Kurukanfuga (FIACK), les organisateurs poursuivent un certain nombre d'objectifs. Il s'agit, entre autres, de la valorisation perpétuelle du site si précieux de Kurukanfuka ; la conscientisation de la jeunesse sur l'importance et la richesse de notre culture ; le développement économique de tout le Mandé ; la culture de la paix et de l'unité nationale ; la mise en valeur de potentialités culturelles et touristiques cachées du manding, etc.

Au sujet de potentialités culturelles et touristiques cachées du manding, l'histoire retient que le manden est une zone de forte densité culturelle et touristique. Nous citons, à cet effet, la mare sacrée de Nougou où a lieu chaque année une pêche collective ; la case sacrée de Kangaba dont la toiture, en cérémonie rituelle, est renouvelée tous les 7 ans ; la Forteresse de Niagassola où l'on peut trouver les tombes d'officiers français et le Sosso Bala (le balafon Soumanworo Kanté) ; Niani, ancienne capitale de l'empire où repose le sabre sacré du mandé ; les armes du vaillant chef de guerre Turamakan TRAORE ; etc.

Pendant son intervention, le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, Andogoly GUINDO, a, au nom des plus hautes autorités de la Transition, salué les organisateurs de ce festival pour leur résilience dans un contexte difficile. Le festival, a-t-il souligné, contribue à perpétuer la tradition et à sauvegarder un pan important du patrimoine national et un témoin privilégié de l'histoire du Mandé.

Le ministre a appelé les élus, les autorités administratives et les Légitimités traditionnelles du Mandé à une gestion participative du patrimoine aux côtés des plus hautes autorités du pays.

Pour la petite histoire, Kurukan fuga, en tant que concept, exprime un cri de ralliement du peuple manding et c'est aussi un cri de détresse du peuple manding pour dire "plus jamais ça" dans le manden. Plus jamais de domination d'autrui sur le peuple manden. Plus jamais de dictature dans le manden. C'est sur le site de kurukan fuga qu'a été adoptée la grande charte du manden et qui continue, jusqu'à présent, de régenter nos sociétés dites civilisées.

Maffenin Diarra

Chine - RDC : Un séjour qui donne un nouveau souffle à la coopération bilatérale

La visite du président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, du 24 au 29 mai 2023, en Chine, augure de perspectives intéressantes dans le renforcement de la coopération bilatérale. C'est désormais sous le registre de partenariat stratégique global de coopération que les relations vont connaître leur développement futur. Premier partenaire commercial et plus grande source d'investissements étrangers de la RDC depuis plusieurs années, la Chine entend user de cette position pour mieux accompagner les initiatives de développement du pays ami. À ce titre, la Chine a marqué son accord pour soutenir la RDC dans son développement économique et social, sa stratégie d'industrialisation, renforcer la coopération dans les domaines de l'énergie, de l'exploitation minière, de l'agriculture, des infrastructures, de la fabrication, de l'économie numérique, de l'éducation et de la santé. Plus particulièrement dans le secteur de l'agriculture, promesse a été faite par le président chinois, Xi Jinping, à son homologue congolais d'envoyer des experts en technologies agricoles en RDC.

Comme il a été souligné au cours des échanges entre les deux chefs d'État, il est question de partage d'expérience en matière de modernisation dans un esprit de respect mutuel et prise en compte des intérêts de chaque partie. « L'expérience réussie de la Chine dans sa voie vers la modernisation montre que les pays en développement ont le droit et la capacité d'explorer des voies de modernisation adaptées à leurs conditions nationales. La Chine est prête à mettre en synergie ses stratégies de développement avec la RDC, à soutenir mutuellement et à promouvoir la coopération et le développement », a clarifié Xi Jinping. En clair, si l'exemple de la modernisation à la chinoise peut être une source fructueuse d'inspiration pour les autres pays en développement, elle se veut un partage d'expérience ; l'essentiel revient pour chaque État de s'appuyer sur ses réalités endogènes pour promouvoir un développement qui réponde aux aspirations profondes de son peuple.

Le partenariat stratégique global de coopération a prévu également la création d'un environnement commercial équitable et d'un climat propice aux investissements des entreprises chinoises. Il sied donc de travailler à avoir un espace qui rassure les potentiels investisseurs. Xi Jinping et Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo ont, par ailleurs, réaffirmé solennellement leur disponibilité, dans une étroite solidarité, à toujours harmoniser leurs vues vis-à-vis des questions internationales. Les deux pays sont convenus de la nécessité de défendre les intérêts de pays en voie développement en s'opposant aux élans hégémonistes que certains veulent faire valoir dans les relations internationales.

Au-delà des entretiens avec les plus hautes autorités chinoises et de la signature de documents de coopération dans l'investissement, l'économie verte, l'économie numérique et d'autres domaines, le président Tshisekedi a mis à profit son séjour pour visiter des villes importantes de la Chine pour apprécier de plus près la réalité du développement en Chine. En faisant une immersion dans certaines entreprises chinoises basées dans ces villes, il a pu toucher du doigt les opportunités de coopération que son pays pourrait explorer avec celles-ci, notamment dans les technologies et les énergies renouvelables.

Au plan multilatéral, Xi Jinping, et son hôte congolais ont évoqué la mise en œuvre des résultats de la Conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine à Dakar. Ils ont abordé l'impératif de faire progresser la coopération dans le cadre de l'initiative "la Ceinture et la Route" et de soutenir l'Afrique dans la réalisation d'un développement durable, pour l'avènement d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique dans la nouvelle ère. Il s'agit pour l'Afrique et la Chine de tisser plus étroitement leurs liens et d'appréhender ensemble l'avenir sous d'heureux auspices.

L'on peut dire que le séjour de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo en Chine a eu l'avantage de réaffirmer la confiance mutuelle entre les deux parties, d'injecter une énergie nouvelle dans les différents compartiments de la coopération bilatérale sino-congolaise. Le tout dans un esprit de concertation, de coopération gagnant-gagnant et de respect mutuel. Maintenant que les engagements sincères ont été pris, il appartient donc à chaque partie de jouer pleinement sa partition pour que les fruits de cette visite soient perceptibles de façon concrète sur le terrain. La volonté étant affichée d'avancer durablement ensemble dans la solidarité, il va de soi que les résultats seront au rendez-vous.

Note de l'éditeur : Cet article reflète le point de vue de l'auteur Karim Badolo et pas nécessairement celui de CGTN.

(Photo : VCG)
Source : français.cgtn.com

Sénégal : La république malmenée

Principale figure de l'opposition à Macky SALL, Ousmane Sonko, le leader de Pastef/les Patriotes, a été condamné le mardi 23 mai par la chambre criminelle du tribunal de grande instance hors classe de Dakar, dans le procès qui l'oppose à la dame Adji Sarr.

Une lourde peine de 10 ans de prison, dont 5 ans ferme, et une amende d'un milliard cinq cent millions de francs CFA.

Bien plus que la lourdeur de la peine, le contenu salace de ce procès restera assurément dans les annales de l'histoire judiciaire du Sénégal. De mémoire de Sénégalais, depuis la forte adversité entre Lamine Gueye, premier président de l'assemblée nationale, et Senghor, premier chef d'état, on n'avait pas vu une rivalité aussi violente entre deux leaders politiques, à l'image de celle de Sonko et Macky Sall.

La république s'est sentie souillée d'obscénités et malmenée lors de ce triste procès qui aurait dû rester une affaire civile et privée.

Qu'est-ce qui s'est passé ce mardi 23 mai 2023 et quels enseignements en tirer ?

Le président de Pastef, Ousmane Sonko, suivant sa logique de désobéissance civile décrétée il y a quelques jours, était sans doute l'absent le plus présent lors de ce procès qui a vu la présence de l'essentiel des protagonistes et sept des quinze témoins cités à la barre.

Les avocats de l'accusée Ndéye Khady Ndiaye, propriétaire du salon Sweet Beauté, où s'étaient déroulés les faits, ont demandé le report du procès : « Nous n'avons du dossier qu'une partie et étant donné le nombre de pages, de vidéos et d'audios que nous n'avons pas encore vus, nous demandons de renvoyer l'audience à une date raisonnable. »

Ensuite, les avocats d'Ousmane Sonko, dirigés par Me Ciré Cledor Ly, ont à leur tour formulé une demande de renvoi du procès. Mais eux arguent du fait que leur client est absent pour n'avoir pas reçu de convocation, et que, par ailleurs, les conditions de sa comparution ne sont pas respectées non plus. Le célèbre avocat dira : « Moi, je veux que mon client comparaisse et si vous voulez que la vérité s'éclate, il faut que le tribunal renvoie et mon client sera présent à la prochaine audience ». Rien n'y fit. Me Etienne Ndione, membre du pool des avocats de Sonko, de renchérir : « Il est d'usage de renvoyer les audiences pour les avocats qui viennent de se constituer », parlant des avocats de la Dame Ndéye Khady Ndiaye. Il s'y ajoute que des témoins très importants cités dans l'affaire ne se sont pas présentés ce mardi 23 mai à la barre », ajoutent les avocats de la défense.

Une atmosphère électrique régnait dans la salle N°4 où se déroulait l'audience, malgré l'insistance des avocats de la défense qui ont menacé de quitter la salle, le maître des poursuites, le juge, rejette la demande de renvoi et déclare l'affaire retenue pour 12h.

Me Ciré Clédor LY et le pool des avocats ont alors préféré mettre à exécution leur menace en vidant subrepticement les lieux. Ainsi peuvent commencer les interrogatoires de la cour et le défilé des accusés, des témoins et de l'accusation.

Interrogée, la dame Ndéye Khady Ndiaye est restée constante dans sa ligne de défense depuis le début de l'affaire, niant la commission de ce viol dans ses locaux, ce 20 février 2021 entre 22 heures et 23 heures en pleine période de couvre-feu.

Le capitaine de gendarmerie, radié de ce corps pendant l'affaire, le capitaine Touré, a lui maintenu sa position, qui blanchit Sonko et pire, confirme que le procès-verbal qu'il avait dressé a été bel et bien modifié à son insu. Selon lui, il n'y a pas eu viol, tout au plus un rapport consenti, si on se fie aux propos de l'accusation.

Les Sénégalais ont été scandalisés et choqués lors de la prise de parole d'Adji Sarr, par ses propos obscènes, à la lisière d'un scénario pour film caractère pornographique en décrivant les faits. Des mots et des termes indécents qui ont heurté plus d'un, dans une société réputée très pudique par sa valeur de « Kersa », et qui ont fait les choux gras de la presse le lendemain.

Ce qui fait dire aux partisans de Sonko et quelques observateurs que le leader de Pastef l'a échappé belle. Car il aurait sans doute la honte de sa vie face à une fille préparée à l'humilier par l'indécence de son verbe.

L'accusation, qui dans le droit sénégalais a la charge de la preuve, avait promis par la voix de Me El Hadji Diouf, avocat de Adji Sarr, de faire visionner des vidéos et faire écouter des audios extrêmement compromettants et prouvant la culpabilité de Ousmane Sonko. Elle était évidemment très attendue sur cette pro-

messe.

Le voyeurisme de l'opinion publique sera déçu. L'avocat lors de l'audience n'a montré aucun de ses éléments. Un fait qui a fait dire à certains Sénégalais que ce dossier est véritablement une histoire cousue de fil blanc. De là à accréditer la thèse du complot politique de Sonko, il n'y a qu'un pas. Franchi par beaucoup de monde depuis le verdict.

En tout cas, au finish, le procureur demande au juge de condamner Ousmane Sonko à 10 ans dont 5 ans ferme pour incitation à la débauche et de requalifier les faits contre Ousmane Sonko pour corruption de jeunesse. Il évoque la protection des mineurs et fait recours à l'article 324, alinéa 2 du code pénal pour convaincre le juge que Adji fait partie des types de jeunes protégés par ledit article. Une requalification considérée par l'opposition comme un stratagème pour atteindre l'objectif d'inéligibilité du leader de Pastef.

Concernant la dame Ndéye Khady Ndiaye, le procureur demande à ce qu'elle soit condamnée à un an de prison ferme pour diffusion de photos obscènes sur sa page Facebook et attentat aux bonnes mœurs, pour débauche et complicité de viol. Le délibéré est prévu pour le 1er juin.

Que faut-il dès lors retenir de ce fameux et non moins historique procès, devenu finalement, comme l'a dit la presse, un procès porno-politique ? Tout ça pour ça ? La montagne aurait-elle accouché d'une souris ?

Le leader de Pastef s'était retiré à sa mairie de Ziguinchor peu de jours avant la tenue du procès. Au-delà de sa fonction de maire de cette grande ville, il dit dans une vidéo que « Quand on ne sait pas où on va on retourne d'où on vient ». À la vérité, il faut reconnaître que depuis le début de cette histoire, le principal adversaire de Macky Sall pour l'élection de 2024 est un homme harcelé et persécuté par le régime. Plus de trois cents militants de son parti sont aujourd'hui dans les geôles du régime. Un fait incontestable.

Pendant cette retraite en Casamance du leader de Pastef, les jeunes de la ville ont carrément dressé un bouclier, en barrant les routes qui mènent à son domicile. Et les heurts les ayant opposés aux forces de défense et de sécurité ont fait quatre morts et des blessés. Des morts qui viennent s'ajouter aux quatorze lors des événements de février survenu à cause de ce dossier. Tant de morts pour une banale affaire privée, même si on parle de viol, criminalisé au Sénégal. En tout cas, ce jeudi 25/5, Ousmane Sonko, après avoir remercié ses militants de Ziguinchor et du Sénégal, a annoncé son retour sur Dakar par caravane dite de la paix ! Non sans avertir le régime, il sera bel et bien candidat, il ira jusqu'au bout. Fut-il au prix de sa vie. Il dira d'ailleurs à ses partisans qu'il se rend à Dakar pour la dernière bataille de la guerre entre lui et le président de la République.

Pendant ce temps, Macky Sall, qui a fini de confirmer sa volonté de présenter une troisième candidature dans une élection sans la participation de Sonko, s'apprête à lancer son dialogue national, lequel est rejeté par toute l'opposition à l'exception notable de Taxawou Sénégal de Khalifa Babacar Sall et Barthélemy Dias et du PDS de l'ancien chef d'État Abdoulaye Wade.

Ce dossier judiciaire fragilise les institutions, menace l'unité nationale et la stabilité du pays. Il est temps de se ressaisir avant l'irréparable.

Nous n'en sommes véritablement pas au bout de nos peines dans cette histoire qui bloque notre économie, sème la peur dans la population et divise notre nation.

Une histoire de fesses !

Samba Moussa LY
Correspondant à Dakar

Trophées UNFP : Kylian Mbappé élu meilleur joueur de la Ligue1

Dans le cadre de la 31ème cérémonie des Trophées UNFP, Kylian Mbappé a été élu meilleur joueur du championnat ce dimanche 28 mai 2023.

Champion de France avec le PSG, également meilleur buteur de Ligue 1 avec 28 réalisations avant la dernière journée, Kylian Mbappé arrache pour la quatrième fois consécutive le trophée de meilleur joueur de l'Union Nationale des Footballeurs Professionnels.

Avec cette réalisation, le Français dépasse Zlatan Ibrahimovic et devient l'unique joueur à avoir remporté ce prix à quatre reprises.

Pour ce prestigieux trophée, il était en compétition avec Loïs Openda (Lens), Seko Fofana (Lens), Lionel Messi (PSG) et Jonathan David (Lille).

<< Je remercie l'ensemble des joueurs, les Lensois. Ils ont fait une superbe saison, David et bien sûr Leo Messi qui m'a beaucoup aidé avec l'ensemble des joueurs du club PSG.

Je le dis tout le temps, on peut le banaliser mais pour moi c'est un privilège de jouer avec des joueurs comme ça, de jouer au PSG. On a réussi à gagner donc j'ai envie de remercier les joueurs, le staff, les gens de l'ombre, le staff médical, les intendants, dans les bureaux, etc.

Tout le beau monde qui nous permettent de pouvoir être dans les meilleures conditions de continuer à gagner ce qui n'est pas une chose facile.

Pour le record, c'est un plaisir, j'ai toujours voulu gagner, laisser mon nom dans l'histoire du championnat. Avec toutes l'ambition que j'ai, je ne pensais pas gagner autant aussi vite.

Un plaisir de laisser mon nom dans l'histoire du championnat de mon pays, c'est une mission accomplie, je suis très content.

L'année prochaine, je jouerai au Paris Saint-Germain, j'ai encore un contrat, je vais honorer mon contrat'', a ainsi tonné Mbappé.

À savoir que Les Trophées UNFP du football récompensent annuellement depuis 1987 les acteurs du football professionnel français.

Comme pour cette année, la cérémonie est organisée par l'Union Nationale des Footballeurs Professionnels (UNFP) en mai à la fin de la saison de football.

Contrairement aux années 80, les récompenses se sont élargies à la Ligue 2, au football féminin, à l'arbitrage. Les supporters sont également impliqués puisqu'ils élisent le plus beau but de la saison.

Aichatou Sanogo

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Le milieu professionnel est favorisé par les excellents transits du jour. Vous êtes mis en lumière, dynamique, et vous faites preuve d'une grande confiance en vous. Vous êtes lucide, serein et combatif ! Profitez donc de tous ces atouts du jour.

Le côté financier ne vous pose pas de problème pendant cette période faste. Les bons transits du moment vous sont favorables et c'est tant mieux. Mais ce n'est pas une raison pour dépenser sans compter. Il faut tout de même penser aux lendemains !

Taureau (20 avril- 19 mai)

Aujourd'hui, côté professionnel, rien ne se passe comme vous l'aviez prévu. On peut dire que vous pédalez un peu dans la semoule. Vous partez dans tous les sens, sans trouver le bon chemin et c'est plus une perte de temps, qu'autre chose.

Le terrain est glissant du côté de vos finances. Vous n'avez pas toutes les clés, du coup, vous perdez non seulement du temps, mais aussi de l'argent. Vous cherchez des solutions rapides, pour renflouer vos comptes, la situation vous stresse.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vos collègues n'auront pas vos faveurs, ni même votre estime... Pour vous, ce seront avant tout des concurrents... Donc, pas de conseils, pas d'échanges constructifs, pas de coup de pouce... Vous vous comporterez comme si vous étiez seul dans l'entreprise.

Votre visibilité financière à long terme sera excellente. La planète Mercure fera une incursion dans un secteur de votre ciel astral se rapportant à l'argent... Vous pourriez aussi avoir beaucoup plus de responsabilités liées au patrimoine familial.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Une désorganisation importante change vos plans ! Vous devez partir ou accepter un licenciement. Ce virage s'annonce être une chance ! L'inattendu vous accompagne ! Il faut vite réagir et suivre le destin ! Cette situation apporte une joie inattendue !

La meilleure solution pour économiser est d'éviter de sortir ! Les distractions amputent une partie du budget ! La sagesse est conseillée. Vos proches peuvent vous rendre un service pour économiser. Cela peut passer par des articles ou du mobilier.

Lion (22 juillet - 23 août)

Vous ne lâchez rien ! La persévérance dont vous faites preuve aujourd'hui suscite l'admiration de vos collègues. Votre comportement est encore plus conquérant que d'habitude. La maîtrise des actes est parfaite, vous savez où et jusqu'où vous voulez aller.

Votre sens des valeurs, bien conscientisé, est un atout très important pour votre gestion financière. Vous parvenez à contrôler parfaitement toutes les dépenses que vous pourriez faire, et notamment cette envie de voyage qui vous prend un peu la tête !

Vierge (23 août 23 septmbre)

Apparemment aujourd'hui, cher Vierge, vous prenez une revanche sur votre passé. Professionnellement, une belle surprise vous tombe sur la tête, vous ne pouvez pas dire que les astres ne vous ont pas gâté. Vos efforts sont loin d'être vains.

Les indicateurs financiers sont au vert, ce n'est pas pour cela qu'il faut dépenser votre argent n'importe comment. Vos finances pourraient bénéficier d'un coup de pouce inattendu, c'est une excellente nouvelle. Vous vous pincerez pour y croire !

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Vous ne rendrez pas la vie facile à vos collaborateurs, du moins ceux qui se trouveront sous vos ordres ! L'astre lunaire sera intransigeant... Aujourd'hui, vos consignes seront claires : dossiers à retravailler, encore et toujours ! Pas commode...

Des questions liées à un partage, à un remboursement, ou à un litige avec votre assureur concernant un sinistre pourront poser un énorme problème. Plus que jamais, votre rapport à l'argent sera conflictuel. Une assistance juridique ne sera pas à exclure.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous travaillez d'arrache-pied ! Vos supérieurs aiment votre méthode de travail. Aujourd'hui, l'activité augmente et la cadence aussi ! Une désorganisation dans votre service pénalise votre rendement. Vous pourriez remplacer un collaborateur absent !

Il est compliqué de faire des économies ! Elles sont différées parce que les charges sont importantes. Vous êtes dans une période d'intenses dépenses ! Aujourd'hui, penser à l'argent peut vous stresser du matin au soir ! Il est urgent de lâcher prise !

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Avec une telle créativité aujourd'hui, les métiers artistiques sont largement favorisés. Mais votre grande imagination est utile dans tous les domaines professionnels, et une belle surprise pourrait même se produire. Vous adorez votre travail !

Le bel aspect Vénus/Jupiter dans le domaine de l'argent est de très bon augure et promet une expansion certaine de vos finances. Essayez de tempérer votre comportement d'adolescent aujourd'hui, qui pourrait vous pousser à faire des folies financières !

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous prenez de nouvelles initiatives, professionnellement vous êtes épanoui, mais il manque un petit quelque chose que vous n'arrivez pas à identifier. Peut-être que si vous aviez des moyens supplémentaires, tout irait beaucoup mieux. Aujourd'hui, les rentrées d'argent se font rares, les astres n'ont pas prévu de grands mouvements sur vos comptes. Cependant, surveillance et prudence sont conseillées. Ne faites pas de folies avec votre argent. Les grosses dépenses sont à éviter.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Ce sera le moment de parler de votre statut à vos supérieurs afin de mieux stabiliser votre carrière. Ami Verseau, un détail important : il faut savoir mettre le poing dans sa poche au moment opportun, sous peine de se faire taper sur les doigts.

Le Soleil sera le maître des Euros ! Chance ultime, il sera aussi présent dans votre signe... Revenus boostés, budget consolidé, et pourquoi pas augmenté, votre épargne pourra même en ressortir bonifiée ! À vous de tenir le rythme des bonnes résolutions.

Poisson (19 février - 21 mars)

Les relations de travail apportent des amitiés. Soyez tout de même prudent ! Gardez vos rêves professionnels secrets. Du côté des tâches, elles deviennent agréables. Vos fonctions peuvent vous mettre au contact d'une clientèle. Gardez confiance en vous !

Embellir votre quotidien, coûte de l'argent. Vous devez réaliser des économies. Un projet peut représenter beaucoup d'argent. Il est lié à un achat mobilier. Refaire la décoration vous oblige à sortir de l'argent. Vous avez envie de vous faire plaisir.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com